



Les Anges Gardiens

Pension Canine toutes races

Elevage de chiens Bergers Belges Malinois lignées Hollandaises de travail

Education et Rééducation comportementale, Dressage, Formation des maîtres pour chiens catégorisés

Formulaire de réservation

Nom du propriétaire :		Téléphone :	
Adresse, Cp, Ville :			
Email :			

Nom du chien :		Poids :	kg	Age :		Sexe :	
Race :		Stérilisé :	OUI NON	Dernières chaleurs :			
				(femelles)			
Chauffage :	OUI NON	Médicaments :	OUI NON	Balades :	OUI NON	Nb :	
Sup.2€/nuit		Sup.1€/prise		Sup.15€/balades			
Aliment perso :	OUI Croquettes sup.1€/nuit Pâtée / Viande sup.2€/nuit NON	Dose/jour :	g	Nb de prise :	1 2		
Sup.1€ ou 2€/nuit							
Mode de garde :	PAR 2 SEUL	Renseignements supplémentaires (allergie, problème de santé ...) :					
Sup si seul							
Résumé :							
Résumé à la pension :							
Montant de l'Acompte :							
€							
N x € = € / Reste :							
€							

Début du séjour :	/ /	15h - 19h	Autre horaire (précisez) 10h-12h ou 14h-15h	Rappel : Pour une arrivée ou un départ dans le créneau « autre horaire », il sera facturé : 1 nuit supplémentaire.
Fin du séjour :	/ /	10h-12h ou 14h-15h	Autre horaire (précisez) 15h - 19h	

IMPORTANT :

Afin de valider votre réservation nous demandons :

- pour tout séjour inférieur ou égal à 4 nuits : un **acompte de la totalité du séjour**
 - pour tout séjour à partir de 5 nuits : un **acompte d'un tiers du total du séjour** (arrondi) à nous envoyer avec le présent formulaire. La réservation sera effective dès lors que nous aurons encaissé l'acompte. **En cas d'annulation dans un délai de moins 10 jours avant le séjour l'acompte ne sera pas remboursé.** La durée du séjour est comptée en nuitées. Les horaires d'arrivée et de départ seront à respecter; **tout départ après 15h ainsi que toute arrivée avant 15h sera facturé sur la base d'une nuit supplémentaire.** Tout séjour réservé est un séjour dû, même en cas de reprise anticipée pour raisons diverses. Tout chien doit être **obligatoirement tatoué ou pucé** et **à jour de vaccinations** (vaccin de la toux de chenil obligatoire) au risque de voir son admission refusée. Le carnet de santé ainsi que la carte d'identification de votre chien doivent l'accompagner durant son séjour .
- Il est impératif pour valider la réservation que le contrat de pension qui suit soit remis à la pension signé. La signature sera valable pour tous les séjours de votre compagnon au sein de notre pension tant que le présent contrat ne sera pas modifié (Il n'est donc pas nécessaire de le re-signer à chaque fois).**

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Fermé le dimanche, Noël et le jour de l'An (le 24/12 et le 31/12 la pension ferme à 17h)

Dans le cas ou vous voudriez venir en dehors de ces horaires le rendez-vous vous sera facturé.